

RAPPORT ANNUEL

Assemblée générale du 23 mai 2025

PRÉSENTÉ PAR

Thierry VELU



NOTRE HISTOIRE

En 1999, le Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF), ONG de pompiers humanitaires, voyait le jour. Dix ans plus tard, confronté à un hiver particulièrement rigoureux, Thierry VELU, président du GSCF, se rapproche des personnes sans abri et décide de répondre à une urgence qui, chaque année, frappe à nos portes.

Très rapidement, un kit de soutien pour les personnes vivant à la rue – également appelé « kit de survie » – est conçu. Ce kit vise à fournir une aide essentielle aux personnes SDF qui ne trouvent pas place dans les foyers d'accueil.

Trois ans plus tard, l'association constate que ces personnes restent largement invisibles aux yeux de la société. En 2013, Thierry VELU lance l'initiative du ruban vert, symbole distinctif de soutien envers les personnes sans domicile fixe. Parallèlement, le GSCF interpelle les pouvoirs publics pour exiger des réponses concrètes à une situation trop souvent ignorée.

En 2014, Thierry VELU publie « Si vous saviez ! La rue, une réalité », un livre poignant qui témoigne de la dureté de la vie à la rue.

En 2018, nous diffusons un Manifeste appelant à un changement profond de la politique d'accompagnement des personnes sans abri.

Face à une situation qui ne cesse de se dégrader, et pour être mieux entendus, le président du GSCF décide de créer une nouvelle association dédiée exclusivement à l'urgence humanitaire en faveur des personnes SDF.

Notre objectif est double : apporter un soutien matériel sur tout le territoire français et réinventer la prise en charge de ces personnes, aujourd'hui inadaptée et dépassée.

MOT DU PRESIDENT



Bienvenue à cette Assemblée Générale de l'association Urgence SDF.

Je ne vous cacherai pas que cette assemblée a pour moi un goût amer.

En effet, nous n'avons pas avancé comme nous l'aurions souhaité.

Pour rappel, en 2020, j'ai souhaité détacher l'aide que nous apportions aux personnes à la rue du Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF), qui agissait déjà depuis 10 ans, en créant une association dédiée : **Urgence SDF**.

L'objectif était double :

- Développer davantage le soutien aux personnes sans-abri.
- Porter haut et fort un message pour dénoncer cette absurdité silencieuse qu'est l'abandon des "invisibles" de la rue.

Depuis des années, je le répète : sortir une personne de la rue coûte moins cher à la société que de la laisser y survivre. Alors pourquoi ne pas agir immédiatement ?

Pourquoi préfère-t-on offrir dix cafés par jour plutôt que de bâtir des solutions concrètes et durables ?

Nous vivons une aberration.

Malheureusement, notre projet a rencontré de nombreux aléas.

D'abord, nous avons lancé l'association en pleine crise du COVID. Cela a fortement impacté notre démarrage, notamment dans la recherche de donateurs via des collectes en face-à-face, qui n'ont pas donné les résultats escomptés. Cela nous a pénalisés financièrement et conduit à une dette, que nous pourrions toutefois rembourser prochainement si nous le souhaitons.

Ensuite, malgré de nombreuses relances, nous n'avons pas réussi à trouver suffisamment d'adhérents pour distribuer les kits de survie et soutenir l'association.

Le GSCF a donc dû, en plus de ses propres missions, assurer la distribution des kits et toute la logistique liée à Urgence SDF.

À cela s'ajoute une autre difficulté majeure : le manque cruel de personnel salarié fiable et motivé.

Aujourd'hui, trouver des collaborateurs de qualité devient extrêmement compliqué en France.

Et face à l'ampleur des missions du GSCF, qui est débordé, nous avons dû prioriser les interventions d'urgence du GSCF, parfois au détriment du développement d'Urgence SDF. Nous en subissons les conséquences : peu de communication, déficit de notoriété, et donc peu d'entrées financières.

Face à cette situation, nous devons réfléchir sérieusement à l'avenir d'Urgence SDF.

Une solution envisagée serait de réintégrer le soutien apporté aux personnes à la rue dans le Groupe de Secours Catastrophe Français, comme à l'origine.

Cela nous permettrait :

- De bénéficier d'une visibilité plus forte.
- De mutualiser les moyens humains et financiers.
- De renforcer nos actions sur le terrain.

C'est un choix difficile, mais nécessaire.

Il implique aussi de nous poser cette question essentielle : nos donateurs actuels nous suivraient-ils au sein du GSCF pour continuer notre mission auprès des sans-abri ?

Dans les mois à venir, le Conseil d'administration devra se pencher sérieusement sur cette question stratégique.

Et en toute transparence, nous souhaitons aussi vous en informer, vous, donateurs, partenaires, futurs soutiens.

D'ici là, nous continuons.

De nombreux projets sont en cours et continueront à se développer malgré les défis.

Mon objectif reste intact : se faire entendre et changer la prise en charge des personnes à la rue.

Même si la route est semée d'embûches, nous savons rebondir.

Et je suis persuadé qu'ensemble, nous sortirons plus forts de ces épreuves.

Sachez également que nous avons ouvert de nouveaux locaux pour le GSCF, totalement liés à Urgence SDF, et que nous poursuivons nos recrutements pour renforcer notre équipe.

En revanche, le besoin de bénévoles est criant, tout comme le manque de soutien financier.

Pour conclure, je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui nous ont rejoints, qui nous soutiennent, nos donateurs, nos partenaires.

Votre engagement est précieux.

Je vous invite à prendre connaissance de notre rapport annuel.

Merci à tous pour votre présence et votre soutien indéfectible.

Thierry Velu

Président fondateur d'Urgence SDF

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'T' followed by a horizontal line and a small flourish.

Rapport annuel

ÉVÉNEMENTS

2024



Événements marquants de l'année 2024

Tout au long de l'année 2024, nous avons intensifié nos actions et notre communication pour alerter sur l'augmentation dramatique du nombre de personnes sans-abri.
Actions principales

- **Préparation de 250 kits de survie**

Ces kits ont permis d'effectuer de nombreux dons et de constituer une réserve stratégique. Cette réserve est mise à disposition des associations d'aide aux personnes sans-abri qui en feraient la demande.

- **Mission en Haute-Savoie (décembre)**

Une équipe a préparé et livré des kits de survie destinés au CCAS de Salanches (Haute-Savoie), suite à leur sollicitation. Ces kits ont été conçus par le GSCF.

- **Communiqués d'alerte (février)**

Plusieurs communiqués ont été publiés pour sensibiliser à la forte hausse du nombre de sans-abri, notamment dans la capitale.

- **Présentation du kit de survie au Groupe UNMI (mars)**

Présentation officielle du kit de survie pour les personnes à la rue auprès du Groupe UNMI, devenu depuis partenaire d'Urgence SDF.

- **Appel aux associations (mars)**

Un appel a été lancé pour proposer aux associations de bénéficier gratuitement de kits de survie. Nous regrettons cependant le faible nombre de retours.

- **Distribution de kits de survie à une association de Tours (avril)**

Livraison et remise de kits de survie à une association de Tours engagée auprès des personnes sans domicile.

- **Distribution de kits de survie à Courbevoie (juin)**

Organisation d'une distribution de kits de survie à Courbevoie, marquant un geste humanitaire essentiel en faveur des personnes sans-abri.



Renforcement des moyens financiers

En complément de ces actions de terrain, nous avons œuvré à consolider nos moyens financiers :

- Mise en place d'une réserve financière pour permettre des interventions d'urgence rapides et renforcer la stabilité de l'association.
- Lancement d'une stratégie de remboursement progressif de la dette initiale liée à notre création et à nos efforts de prospection de donateurs.

Sur le plan médiatique, malgré nos actions, Urgence SDF reste peu visible, contrairement au Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF).

En 2024, nos efforts se sont donc concentrés sur la consolidation des bases opérationnelles et financières de l'association, afin de poursuivre durablement notre mission en faveur des personnes sans-abri.



2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

URGENCE SDF
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
identifiée au RNA sous le n° W595037437
Siège social : Villeneuve-d'Ascq

Réunion du conseil d'administration du 23 mai 2025

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration

Date : 23 mai 2025 à 18h30

Les membres du conseil d'administration se sont réunis sur convocation du Président, en date du 24 avril 2025.

Monsieur Thierry VELU, Président de l'association, préside la séance, qui se tient en visioconférence.

La feuille de présence est arrêtée par le Président.

Ce dernier rappelle que la réunion est convoquée afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant.

Composition du Conseil d'administration

- **Président** : Thierry VELU
- **Vice-présidente** : Émilie COQUEL
- **Administrateurs** :
 - Gentil DE PASSOS
 - Michel BUISSON
 - Damien DUPETY

Invités : Monsieur Vincent VAUDEVIRE et Madame Charlène LOTH VELU, en qualité d'observateurs.

Présent également : Monsieur Hubert DENHEZ, commissaire aux comptes

Chers membres de l'Association Urgence SDF,

Je ne reviendrai pas sur le contenu de mon rapport annuel, que nous avons déjà évoqué ensemble. Toutefois, je souhaite réaffirmer une conviction forte : si nous voulons continuer à aider efficacement les personnes à la rue, il devient indispensable qu'Urgence SDF rejoigne le Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF) dans le cadre d'une fusion.

Aujourd'hui, je préside trois structures : le GSCF, le fonds de dotation, et l'association Urgence SDF. Malgré ma proposition de céder la présidence — que ce soit pour Urgence SDF ou pour le GSCF — personne ne s'est manifesté pour reprendre le flambeau.

Pire encore, nous faisons face à une pénurie inquiétante de bénévoles, notamment au sein d'Urgence SDF. Cette réalité reflète une situation plus large : en France, le monde associatif est confronté à une crise de l'engagement. Le manque de personnel touche tous les secteurs, et celui de l'aide aux sans-abris ne fait pas exception.

Soyons lucides : les personnes à la rue ne suscitent pas l'intérêt qu'elles méritent. Et pourtant, si nous voulons poursuivre notre mission avec efficacité et dignité, si nous voulons vraiment aider ceux qui sont les plus délaissés, nous devons nous réorganiser.

Fusionner Urgence SDF avec le GSCF, c'est garantir une meilleure synergie des moyens, une cohérence des actions, et surtout, la pérennité de notre engagement humanitaire.

Je vous souhaite une réunion constructive et tournée vers l'avenir. Ensemble, nous continuerons à apporter aide, dignité et espoir à celles et ceux qui en ont désespérément besoin.

Thierry VELU
Président

1. Bilan de l'exercice écoulé

2. Examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice écoulé, et approbation de ces comptes

3. Affectation du résultat de l'exercice écoulé

4. Quitus

5. Stratégie, programme et projets pour l'exercice en cours

6. Questions diverses

1. Bilan de l'exercice écoulé

Le Président expose le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024 en présentant le rapport moral et annuel au conseil d'administration.

Résultat des votes

Voix pour : 5

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité

2. Examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice écoulé, et approbation de ces comptes

Les comptes font apparaître **résultat** de **241 083** euros

Les comptes ont été établis par le cabinet BDL, situé à Saint-Amand-les-Eaux.

L'audit des comptes a été réalisé par la société Audit Consultants, dont le siège social est situé au 203 rue Sampaix, 59400 Cambrai représentée par Monsieur Hubert DENHEZ.

Le conseil d'administration examine les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Ces comptes ont été transmis à l'ensemble des membres en amont de la réunion.

Le conseil d'administration ayant terminé son examen des comptes annuels et de leurs annexes, la résolution suivante est soumise au vote.

Après en avoir délibéré.

Voix pour : 5

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité

3. Affectation du résultat de l'exercice écoulé

Après en avoir délibéré, le CA décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé comme suit : report à nouveau.

Voix pour : 5

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité

4. Quitus

Le conseil d'administration se prononce pour donner quitus au bureau pour sa mission.

Voix pour : 5

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité

5. Stratégie, programme et projets pour l'exercice en cours

Le Président expose la stratégie de développement de l'association, en soulignant que la priorité reste la fusion avec le GSCF.

Il rappelle que cette fusion est indispensable pour garantir la poursuite de l'aide apportée aux personnes sans abri.

Par ailleurs, il souligne que le Groupe de Secours Catastrophe Français avance actuellement d'importantes sommes pour le fonctionnement d'Urgence SDF. De nombreux doublons existent entre les deux structures (appels téléphoniques, CRM, etc.), et cette fusion permettra non seulement de réaliser des économies substantielles, mais aussi de disposer de moyens supplémentaires pour renforcer nos actions.

À l'issue des différents échanges, il est proposé que la fusion soit effective au **31 décembre 2025**.

Voix pour : 5

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité

6. Questions diverses

Le Président rappelle le rôle essentiel de l'association Urgence SDF, dont la mission première est de transformer en profondeur la prise en charge des personnes sans domicile.

Il est important de souligner que les dépenses engagées par Urgence SDF restent très limitées, car le Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF) prend souvent en charge les frais en amont, notamment logistiques. Cette solidarité entre les structures a permis à Urgence SDF de fonctionner jusqu'à présent avec des moyens réduits.

Par ailleurs, le Président souhaite rappeler l'existence d'une dette envers la société ayant réalisé les collectes de fonds en face-à-face. En sa qualité de président, il lui a semblé indispensable d'adopter une gestion rigoureuse et de ne pas engager de dépenses inconsidérées — ce qui a toujours été la ligne de conduite de l'association.

Cependant, la discussion met en lumière une réalité difficile : contrairement à certaines grandes structures, Urgence SDF ne bénéficie d'aucun monopole ni d'une position dominante dans le champ social. Se faire une place, même en portant un discours lucide et une volonté de changement, reste extrêmement complexe.

Si nous devons poursuivre seuls avec Urgence SDF, sans rapprochement avec une structure plus solide, il est évident que l'aide que nous souhaitons apporter serait considérablement affaiblie.

Tous s'accordent à dire que **l'année 2025 doit être celle de la concrétisation d'un projet de fusion avec le GSCF**, afin de renforcer notre efficacité, mutualiser nos moyens, et pérenniser notre engagement au service des plus démunis.

CLÔTURE

La séance est suivie par l'Assemblée générale.

Thierry VELU
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'T' followed by a horizontal line and a small dot.

URGENCE SDF
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Identifiée au RNA sous le n° W595037437
Siège social : Villeneuve-d'Ascq

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 23 mai 2025

Le 23 mai 2025 à 19h 00, les membres de l'assemblée générale se sont réunis en assemblée générale sur convocation du Président en date du 24 avril 2025.

Monsieur Thierry VELU, en sa qualité de Président de l'association, préside la séance.

Le Président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale.

1. Bilan de l'exercice écoulé

2. Stratégie, programme et projets pour l'exercice en cours

1) Le Président fait le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024 en présentant le rapport du conseil d'administration sur la gestion et les activités de l'association au cours de cet exercice.

Son exposé porte notamment sur :

- la stratégie mise en œuvre et les mesures adoptées tendant à la réalisation de l'objet de l'association ;
- les activités de l'association ;
- les événements organisés ;
- le fonctionnement de l'association ;
- les ressources et les dépenses.

2) Stratégie, programme et projets pour l'exercice en cours

Le Président expose les grandes orientations stratégiques visant à assurer la poursuite du développement de l'association Urgence SDF, conformément aux décisions et recommandations du conseil d'administration.

Il rappelle que, dans le contexte actuel, la priorité est donnée à une fusion avec le Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF). Ce projet, déjà évoqué à plusieurs reprises, s'impose aujourd'hui comme une nécessité. L'Assemblée générale elle-même illustre le désengagement progressif : peu de membres se mobilisent encore pour soutenir concrètement les actions en faveur des personnes sans-abri.

Le Président souligne que cette fusion permettrait de renforcer considérablement l'impact des actions sur le terrain, tout en apportant une meilleure synergie dans la gestion des moyens humains et matériels. Elle contribuerait également à alléger la charge de travail actuelle, d'autant plus qu'aucune candidature n'a été formulée pour reprendre la présidence ni d'Urgence SDF ni du GSCF.

Enfin, les axes de travail pour l'exercice en cours s'articuleront autour de la mise en œuvre progressive de cette fusion, de la consolidation des partenariats existants, et du maintien d'un soutien opérationnel direct aux personnes à la rue, en particulier dans les territoires prioritaires.

CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21H 40

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture, par le Président.

Pour Urgence SDF le Président





MAI 2025

RAPPORT FINANCIER

PRÉPARÉ PAR :

Comptable : Société BDL

Commissaire aux comptes : Société Audit Consultants

Association URGENCE SDF
1/3 allée LAVOISIER
59650 VILLENEUVE ASCQ

1

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association URGENCE SDF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association URGENCE SDF à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

h

Justification des appréciations

En application des dispositions relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient au président d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au président d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Enfin, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à CAMBRAI, le 17 mars 2025

Le commissaire aux comptes

Chargé de la mission

Hubert DENHEZ

Le bilan de l'exercice présente un total de 425 255 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 301 554 euros et un total charges de 60 471 euros, dégageant ainsi un résultat de 241 083 euros. L'exercice considéré débute le 01/01/2024 et finit le 31/12/2024.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Le bilan de l'exercice présente un total de 425 255 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 301 554 euros et un total charges de 60 471 euros, dégageant ainsi un résultat de 241 083 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2024 et finit le 31/12/2024.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

PERSPECTIVES

2025



Perspectives Avancées 2025 pour l'Association Urgence SDF

L'année 2025 marque une étape importante pour Urgence SDF. Si notre engagement reste intact, force est de constater que certaines orientations devront évoluer afin de garantir l'efficacité et la pérennité de notre action.

Nous devons, avant tout, recentrer notre énergie et nos ressources sur ce qui constitue la vocation première d'Urgence SDF : la dénonciation de l'abandon silencieux des personnes à la rue et la proposition d'une véritable alternative à la gestion actuelle de l'exclusion.

Il nous faut continuer à développer, dans la mesure de nos capacités humaines, logistiques et financières, la distribution de kits de survie ainsi que le soutien ponctuel à d'autres associations.

Mais surtout, il est urgent de repenser en profondeur la prise en charge des personnes à la rue. Il est temps de porter un message fort. Deux pistes sont actuellement à l'étude : la rédaction d'un manifeste, ou la publication d'un ouvrage exposant notre position et notre vision d'une prise en charge réellement digne des plus démunis. Ce livre, s'il voit le jour, sera diffusé gratuitement afin d'éveiller les consciences.

Par ailleurs, une réflexion est engagée sur un possible rattachement total d'Urgence SDF au Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF), comme cela était le cas à l'origine. Cette fusion permettrait de mutualiser les ressources, de simplifier les démarches administratives et de réduire significativement les frais de fonctionnement. Une communication parallèle devra néanmoins être assurée pour préserver l'identité propre d'Urgence SDF.

Il faut également avoir le courage de le dire : gérer aujourd'hui trois structures — le GSCF, le Fonds de dotation, et Urgence SDF — est devenu ingérable dans le contexte actuel, notamment par manque de personnes prêtes à s'investir durablement. C'est ce constat, dur mais lucide, qui nous conduit à envisager cette mutualisation avec le GSCF.

Soyons clairs : cette décision ne sera pas prise à la légère. Elle pourrait être mal comprise par certains de nos donateurs. Elle ne pourra être envisagée qu'après le remboursement complet de la dette actuelle. Ce choix n'est pas fait de gaieté de cœur. En tant que président des trois entités, je constate aujourd'hui que la séparation de ces structures n'a pas suscité l'élan espéré. Pire encore, elle a engendré une lourde charge de travail supplémentaire, sans les bénéfices attendus.

Nous avons la conviction. Nous avons la volonté.

Ce qui nous manque aujourd'hui, ce sont les moyens d'agir plus fort, ensemble.

RAPPORT ANNUEL

URGENCE SDF



03 62 59 36 15
urgence-sdf@pompiers-gscf.org
www.urgence-sdf.fr

1-3 allée Lavoisier
59650 Villeneuve d'Ascq